

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire devant se tenir le **lundi 20 avril 2026, à 19 h**, dans la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, situé au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1^{re} DEMANDE

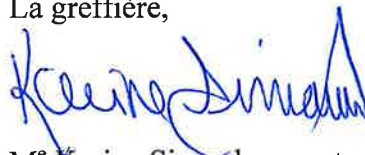
- ✓ **Nature et effet :** D'autoriser la construction d'un garage en cour avant, alors que l'article 5.27.1 ne l'autorise pas, conditionnellement à respecter une marge de recul de 7.5 m des lignes de lot situé à l'ouest et au sud.

- ✓ **Adresse :** 21, montée des Pluviers

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

Fait à Montmagny, ce 2^e jour du mois d'avril deux mille vingt-six.

La greffière,



M^e Karine Simard, avocate